



Riez, Collège Maxime Javelly

Mathias Dupuis, Yann Dedonder, Jean-François Devos, Mathilde Tissot

► To cite this version:

Mathias Dupuis, Yann Dedonder, Jean-François Devos, Mathilde Tissot. Riez, Collège Maxime Javelly. In : Bilan Scientifique de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur 2013 / Direction régionale des af.. 2014, pp.23-25. <halshs-01352209>

HAL Id: halshs-01352209

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01352209>

Submitted on 10 Aug 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Antiquité

RIEZ Collège Maxime Javelly

Moyen Âge

Le site du collège Maxime Javelly se situe en rive gauche du Colostre, dans une zone de plaine correspondant à la partie sud-est de la ville antique. Les principales investigations archéologiques sur le site remontent à l'année 1967, durant laquelle Guy Barraol avait réalisé des sondages urgents préalablement à la construction du collège. Ils avaient mis en évidence la richesse du secteur, caractérisé par la présence d'un quartier d'habitat et d'un

ensemble thermal du Haut-Empire, ainsi que d'une *area* funéraire de l'Antiquité tardive. Plusieurs campagnes de relevés et de sondages, conduites sous la direction de Philippe Borgard à partir de 2003, ont, depuis lors, confirmé la chronologie générale établie par G. Barraol et étoffé les résultats de ses recherches ¹.

1. Voir *BSR PACA* 2003, 21-23 ; 2004, 37 ; 2007, 28-30.

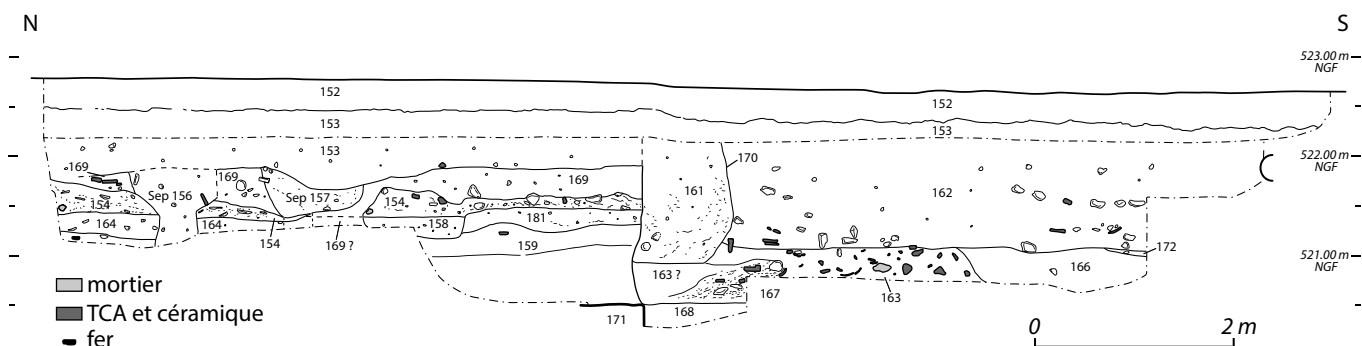


Fig. 6 – RIEZ, collège Maxime Javelly. Coupe stratigraphique nord-sud observée dans la tranchée [Tr.12]. On remarque une césure verticale correspondant à la délimitation nord de l'ancien chenal canalisant le Valvachère (relevé et DAO SDA04).

Ces investigations complémentaires ont, entre autres, mis en évidence la canalisation, dès le Haut-Empire, du ruisseau torrentiel du Valvachère, grâce à un chenal traversant le site d'est en ouest, et établi la présence d'un vaste monument funéraire daté de l'Antiquité tardive ou du haut Moyen Âge, à l'intérieur et autour duquel se structure l'espace funéraire de l'Antiquité tardive.

Un diagnostic a été prescrit par le SRA préalablement au projet, porté par le Conseil général, de travaux de rénovation des cours et des bâtiments du collège, devenus vétustes. L'opération, prise en charge par le SDA04, s'est déroulée en juillet.

Les sondages se sont focalisés sur les secteurs susceptibles d'être impactés (reprise des bâtiments en sous-œuvre, construction de coursives et d'un préau, extension du gymnase, création de fosses de plantation). Douze tranchées ont été ouvertes, soit environ 205 m² correspondant à 10,25 % de la surface prescrite.

◆ La partie occidentale du site s'est révélée entièrement négative, du moins dans les limites des surfaces atteintes dans les tranchées ; la stratigraphie est formée, sous le niveau d'enrobé, par une succession de remblais récents liés aux travaux des années 1960. La superposition directe, dans l'un de ces sondages, du terrain naturel et de ces remblais laisse envisager que cette partie du site ait pu être méthodiquement "nettoyée" de ses vestiges anciens avant la construction du collège.

◆ Les sondages positifs se trouvent dans la partie orientale, du côté est des coursives qui séparent la cour principale en deux espaces distincts. Dans l'ensemble des tranchées, les remblais de nivellement récents liés à la construction du collège recouvrent directement des niveaux de remblais plus anciens (antiques ou médiévaux) qui apparaissent à une profondeur moyenne de 0,60 m. Cette superposition sans intermédiaire indique que le terrain a été régulièrement nivelé, entraînant la disparition des niveaux d'occupation les plus récents. Les observations s'accordent bien avec la chronologie du site établie suite aux recherches précédentes. Elles différencient cinq états correspondant aux phases successives d'occupation et d'abandon du site.

Une importante séquence stratigraphique, observée sur plus de 10 m de long et jusqu'à 2,50 m de profondeur à l'est du bâtiment D (demi-pension), confirme la présence et le remplissage de l'ancien chenal canalisant le Valvachère, dont la délimitation nord est marquée par une nette interruption de la séquence stratigraphique à laquelle correspond, en profondeur, une entaille verticale

dans le terrain naturel (fig. 6). Le muret de terrassement délimitant le chenal, qui avait été identifié en 2005, n'a pas été reconnu.

De l'autre côté du bâtiment, la séquence stratigraphique relevée correspond au comblement du chenal, sans que les limites nord et sud de l'aménagement apparaissent clairement à la fouille. Les niveaux contemporains de l'installation de ce chenal n'ont pas pu être identifiés, mais cet aménagement est comblé par des niveaux d'abandon qui contenaient un lot important de mobilier céramique, daté entre les II^e et IV^e s. de n. è.

Au sud du chenal, deux tranchées ont livré des maçonneries appartenant au quartier d'habitation méridional. Il s'agit, d'une part, d'un angle de bâtiment très arasé, auquel est associé le support carré d'une pile ou d'un pilier (fig. 7) et, d'autre part, d'une canalisation orientée



Fig. 7 – RIEZ, collège Maxime Javelly. Angle sud-est du bâtiment et du socle reconnu dans la tranchée [Tr.5] (cliché SDA04).

selon un axe nord-sud. Le bâtiment est scellé par des remblais de démolition et d'abandon, caractérisés par la présence abondante de fragments d'enduits peints. De l'autre côté du chenal, un sondage profond réalisé au nord du gymnase a livré une maçonnerie formée par un muret et un sol, enduits par une épaisse couche de mortier de tuileau. Sa nature et sa position permettent de l'interpréter comme l'extension septentrionale d'un système de collecteur des eaux (égout, drain ?) ceinturant le bâtiment thermal, qui avait déjà été partiellement mis au jour lors des fouilles précédentes. Les salles nord du bâtiment thermal n'ont pas été reconnues, sans doute en raison de la profondeur de leur enfouissement, supérieure à 1,50 m. L'aménagement de l'ensemble (état 1) est attribué à la période du Haut-Empire. Cette datation repose essentiellement sur l'analogie avec les découvertes antérieures, aucun niveau d'occupation de cette période n'ayant été mis au jour au cours du diagnostic. Ces aménagements sont scellés par des niveaux d'abandon et de démolition (état 2) entre le II^e et le IV^e s. de n. è.,

sur lesquels s'installe un ensemble de structures attribuées à l'Antiquité tardive ou au haut Moyen Âge (état 3). Il s'agit essentiellement d'inhumations, réparties de part et d'autre du bâtiment D, qui appartiennent à l'*area* funéraire reconnue dès les fouilles de 1967.

Au nord du gymnase, un ensemble d'aménagements et de constructions successives recouvrent les niveaux d'abandon des thermes et pourraient appartenir à ce troisième état, voire à une période postérieure (Moyen Âge). La surface ouverte, très limitée, ne permet cependant pas de préciser leur ampleur, leur nature et leur datation. Les structures appartenant à l'état 3 sont scellées par plusieurs niveaux de remblais (état 4), probablement liés à l'abandon de la vocation monumentale de ce quartier de la ville basse au cours du Moyen Âge.

Le dernier état (état 5) regroupe les niveaux liés aux aménagements de la seconde moitié du XX^e s.

Mathias Dupuis, Yann Dedonder,
Jean-François Devos et Mathilde Tissot